



الوزارة الأولى
PREMIER MINISTÈRE
اللجنة الوطنية
لرقابة الصفقات العمومية
Commission Nationale de
Contrôle des Marchés Publics

انواكشوط في:.....: Nouakchott, le:

الرقم:.....: Numéro:

PROCES VERBAL
N° 33/CNCMP/2024
DU 03/05/2024



Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, le 03/05/2024 à 11h 00min, sur convocation de son président Monsieur Mohamed Ould Elkory CHEINE .

Etaient présents:

- Jemal Mahfoudh, Membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP
- Boubou Sylla, Membre du CP
- Fatimetou Michel, Membre du CP
- Enouar Sadatt Yarba, Membre du CP
- Med Abdellahi Khattari, Membre du CP

Etaient absents:

- Ahmed Ould Abe, Représentant du Ministère des Finances

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (CPMP/MIDEC)

1 °/-

Réexamen de consultation simplifiée pour la fourniture de matériel de protection des cultures au profit de la Région du Hodh Chargui, Réf. lettre n°0054/CPMP/MIDEC, reçue le 26/04/2024.

Décision: Avis de non objection

(Handwritten signatures in blue ink)

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MIDEC approuvant ledit dossier de consultation simplifiée.

2 °/-

Réexamen de consultation simplifiée pour réhabilitation et équipement d'un point d'eau dans le HODH CHARGUI. Réf. Lettre n°0054/CPMP/MIDEC, reçue le 26/04/2024.

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MIDEC approuvant ledit dossier de consultation simplifiée.

3 °/-

Réexamen de consultation simplifiée relatif à la construction de 06 parcs de vaccination au profit de la Région du Hodh Chargui, Réf. lettre n°0054/CPMP/MIDEC, reçue le 26/04/2024.

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MIDEC approuvant ledit dossier de consultation simplifiée.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (CPMP/MHA)

4 °/-

Examen du projet de convention de délégation maîtrise d'ouvrage délégué par entente directe relative aux travaux d'alimentation en eau potable de localités à partir des ouvrages du complexe DHAR, Réf. lettre n°114/CPMP/MHA, reçue le 19/04/2024.

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de fournir :

- *le PV de négociation signé par les deux parties ;*
- *le DQE ventilant le montant des honoraires du maître d'ouvrage délégué ;*
- *le planning de mobilisation et d'intervention du personnel clé du maître d'ouvrage délégué.*

5 °/-

Examen de la décision rendant infructueux le DAO relatif à l'acquisition d'un (1) camion grue de capacité de 25T et de quatre (4) petits camions grues de capacité de 3T au profit de l'ONSER, Réf. lettre n°0121/CPMP/MHA, reçue le 29/04/2024.



Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de s'assurer de la non-disponibilité des fonds.

6 %/-

Examen du PPM 2024 du projet REVUWI, Réf. lettre n°00123/CPMP/MHA, reçue le 30/04/2024.

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de supprimer l'action n°04 car son montant est inférieur au seuil des marchés.

7 %/-

Examen du projet d'avenant n°1 au marché n°1880/PI/078/CPMP/MHA/UGPRD/2023, relatif au contrôle des travaux du projet de renforcement et sécurisation de l'AEP de la ville de Nouakchott à partir du champ captant d'Idini portant changement de la domiciliation bancaire, Réf. lettre n°0122/CPMP/MHA, reçue le 02/04/2024.

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/RN approuvant ledit projet d'avenant.

8 %/-

Réexamen du projet d'avenant n°1 au marché n°0122/T/007/CPMP/MHA/UGPRN/2023, pour la réalisation des travaux de la nouvelle conduite d'adduction DN 800 mm de Boulenouar à Nouadhibou (PK0 au PK40) - lot n°4.1, portant changement de la domiciliation bancaire, Réf. lettre n°0120/CPMP/MHA, reçue le 29/04/2024.

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/RN approuvant ledit projet d'avenant.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Équipement et des Transports (CPMP/MET)

9 %/-

Examen du PPM 2024 de l'office national de la météorologie (ONM), Réf. lettre n°00132/CPMP/MET, reçue le 03/05/2024.



Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de revoir le mode de passation qui n'est pas approprié pour l'action numéro 4.

10 °/-

Examen de la décision déclarant infructueux le DAO n°0001/CPMP/MET/AROTR/2024, relatif à la fourniture et pose de cinq (05) pèses essieux avec l'exécution de cinq (05) bretelles en béton armé, **Réf. lettre n°123/CPMP/MET, reçue le 30/04/2024.**

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MET rendant ce dossier infructueux.

Commission de Passation des Marchés Publics du Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CPMP/CSA)

11 °/-

Examen du PPM 2024 actualisé du CSA, **Réf. lettre n°0056/CPMP/CSA, reçue le 30/04/2024.**

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/CSA approuvant ledit PPM actualisé (8^{ème} actualisation) pour l'année 2024.

12 °/-

Examen du projet de marché par entente directe relatif à la fourniture de 4000 tonnes de blé destiné au Programme Spécial pour le Hodh Charghi (PSHC), **Réf. lettre n°55-2024/CPMP/CSA, reçue le 30/04/2024.**

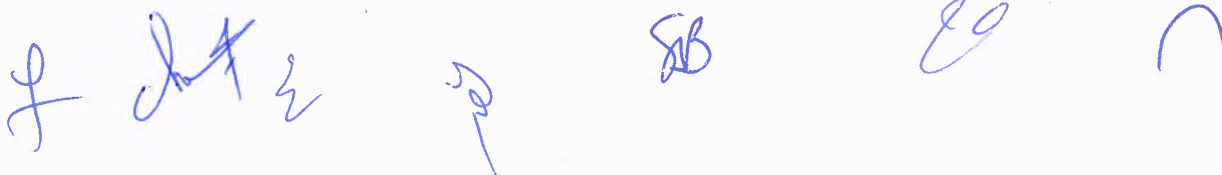
Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/CSA approuvant ledit projet de marché.

Région de Nouakchott (CPMP/RN)

13 °/-

Réexamen du projet d'avenant n°1 au marché n°0159/T/033/CPMP-RN/2023 relatif aux travaux d'aménagement agricole au PK25. **Réf. lettre n°058-2024/CPMP/RN, reçue le 29/04/2024.**



Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/RN approuvant ledit projet d'avenant.

Commission de Passation des Marchés Publics de MAADEN (CPMP/MAADEN)

14 °/-

Examen du PPM 2024 actualisé de MAADEN, Réf. lettre n°00009/CPMP/MAADEN, reçue le **02/05/2024**.

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MAADEN approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2024.

centre National de cardiologie (CPMP/CNC)

15 °/-

Examen du PPM 2024 actualisé du centre national de cardiologie (CNC), Réf. lettre n°0002/CPMP/CNC, reçue le **30/04/2024**.

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de revoir le mode de passation qui n'est pas approprié pour l'action numéro 7.

CPMP/MESRS-MCIAT (CPMP/MESRS-MCIAT)

16 °/-

Examen du PPM 2024 de la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université de Nouakchott, Réf. lettre n°00027/CPMP/MERS-MCIAT, reçue le **29/04/2024**.

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de fournir un PPM signé par l'ordonnateur du budget.

17 °/-

A series of seven handwritten signatures in blue ink, arranged horizontally across the page. The signatures vary in style, with some being more stylized and others more legible.

Examen du PPM 2024 de la Faculté de Médecine de pharmacie et d'odonto-stomatologie de l'université de Nouakchott, Réf lettre n°00026/CPMP/MESRS-MCIAT, reçue le 29/04/2024.

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de fournir un PPM signé par l'ordonnateur du budget.

Port Autonome de Nouakchott dit Port de l'Amitie (CPMP/PANPA)

18 °/-

Examen de la demande de réduction du délai de dépôt des offres relatives à l'Appel d'Offres pour la fourniture et montage de quatre cent cinquante (450) défenses marines et accessoires, Réf. lettre n°116/PANPA/DG, reçue le 30/04/2024.

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la lettre de la direction du PANPA demandant la réduction du délai de dépôt des offres.

Commission AD HOC Mauritanie Airlines (AD-HOC/MAI)

19 °/-

Réexamen du projet de contrat par entente directe relatif à l'assistance des vols commerciaux de Mauritania Airlines à l'Aéroport de Las Palmas, Réf. lettre n° 138/Commission AD-HOC/MAI, reçue le 29/04/2024.

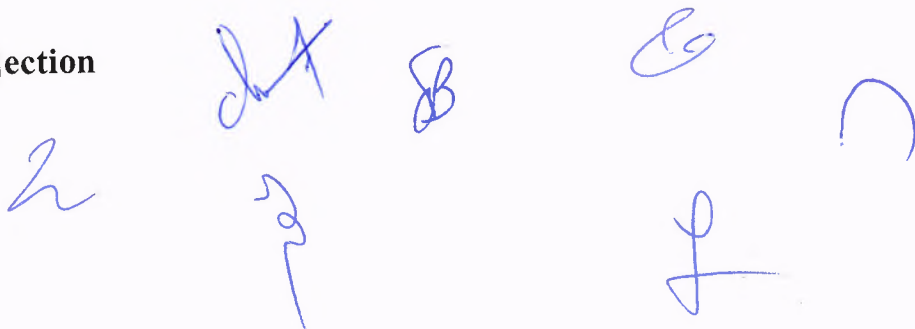
Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la Commission AD-HOC/MAI approuvant ledit projet de marché.

20 °/-

Réexamen du projet de contrat par entente directe relatif à l'assistance des vols commerciaux de Mauritania Airlines à l'Aéroport de Médine, Réf. lettre n°139/Commission AD-HOC/MAI, reçue le 29/04/2024.

Décision: Avis de non objection

The image shows several handwritten signatures in blue ink. There are approximately seven distinct signatures scattered across the lower half of the page, some appearing to be initials or full names in cursive script.

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la Commission AD-HOC/MAI approuvant ledit projet de marché.

Commission de Passation des Marchés Publics de Ministère de l'Environnement (CPMP/MEV)

21 °/-

Examen du PPM 2024 actualisé du projet WACA, Réf. lettre n°00009/CPMP/MEV, reçue le **02/05/2024**.

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de supprimer l'action n°07 car son montant est inférieur au seuil des marchés.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Economie et du Développement Durable et du Ministère des Finances (Economie & Finances) (CPMP/EF)

22 °/-

Examen du PPM 2024 du MEDD, Réf. lettre n°0017/CPMP/EF, reçue le **30/04/2024**.



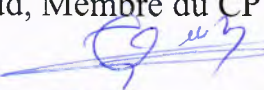
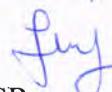
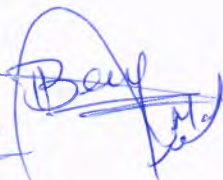
Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/EF approuvant ledit PPM pour l'année 2024.

LE PRESIDENT

Mohamed Ould Elkory CHEINE

Les signataires:

- Jemal Mahfoudh, Membre du CP 
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP 
- Boubou Sylla, Membre du CP 
- Fatimetou Michel, Membre du CP 
- Enouar Sadatt Yarba, Membre du CP 
- Med Abdellahi Khattari, Membre du CP 